Nº 42-28-0001 au catalogue

Portrait des jeunes au Canada : rapport statistique

Chapitre 4 : Les jeunes autochtones au Canada

par Thomas Anderson

Date de diffusion : le 1 décembre 2021

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Portrait des jeunes au Canada : rapport statistique
Chapitre 4 : Les jeunes autochtones au Canada

par **Thomas Anderson**

Faits saillants

- Les jeunes de 15 à 24 ans représentent une proportion plus importante de la population autochtone (17 %) que de la population non autochtone (12 %).
- La proportion des jeunes qui sont Autochtones varie grandement selon la région. Par exemple, alors que moins de 1 jeune sur 20 en Ontario est Autochtone, au Manitoba et en Saskatchewan, cette proportion est près de 1 sur 4.
- Les jeunes autochtones sont environ trois fois plus susceptibles d'être de jeunes parents que ceux de la population non autochtone.
- Parmi les jeunes autochtones de 20 à 24 ans, 70 % avaient terminé leurs études secondaires en 2016, en hausse par rapport à la proportion de 57 % enregistrée en 2006.
- Les jeunes femmes autochtones sont plus susceptibles d'avoir un problème de santé chronique que les hommes. Elles sont également plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé mentale que les jeunes hommes autochtones.
- La majorité des jeunes des Premières Nations (91 %), des jeunes métis (93 %) et des jeunes inuits (97 %) ont indiqué qu'ils se sentaient à l'aise quant à leur identité autochtone.
- La moitié des jeunes autochtones ont déclaré qu'il était important ou très important de parler une langue autochtone.

Introduction

Les Autochtones représentent l'une des populations les plus jeunes au Canada. En moyenne, la population autochtone était 8,8 ans plus jeune que la population non autochtone en 2016. Les jeunes autochtones de 15 à 24 ans représentent un sixième de l'ensemble de la population autochtone (16,9 %); il s'agit d'une plus grande proportion que celle enregistrée parmi la population non autochtone (12 %).

La jeunesse relative des peuples autochtones est l'une des principales raisons pour lesquelles on s'attend à ce que la population augmente rapidement au cours des prochaines décennies. D'ici 2041, on prévoit que la population autochtone du Canada pourrait atteindre entre 2,5 et 3,2 millions de personnes. Même si l'on prévoit que la population autochtone connaisse un vieillissement plus rapide que la population non autochtone, on s'attend à ce qu'elle reste plus jeune, et que les jeunes représentent une plus grande part de la population au cours des prochaines décennies[1].

La population autochtone, bien qu'elle soit importante et en croissance, n'est pas homogène. Les peuples autochtones comprennent les peuples des Premières Nations[2], les Métis et les Inuits, qui ont leurs propres cultures, leurs propres langues et leur propre histoire, ainsi que leurs expériences uniques de colonisation. De plus, au sein de ces trois groupes, les particuliers auront des expériences différentes en fonction de leur identité croisée[3] .

1. Statistique Canada. 2021. « Projections des populations et des ménages autochtones au Canada, 2016 à 2041 : aperçu des sources de données, méthodes, hypothèses et scénarios », produit nº 17-20-0001 au catalogue.
2. « Premières Nations » désigne à la fois les personnes ayant ou non le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités.
3. Par exemple, le genre, l'âge, l'orientation sexuelle, l'emplacement géographique, le statut en vertu de la *Loi sur les Indiens*, et les personnes inscrites en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des Inuits ou sont bénéficiaires d'un accord sur les revendications territoriales des Inuits.

Les jeunes autochtones vivent partout au Canada, dans des milieux allant des collectivités rurales, éloignées et nordiques jusqu'aux grands centres urbains. Leurs expériences professionnelles et scolaires varient grandement et ils empruntent de nombreux parcours pour accéder à l'éducation et à l'emploi[4].

En outre, les jeunes autochtones sont confrontés à des inégalités structurelles uniques. Les effets de la colonisation sur les populations autochtones du Canada se font toujours sentir et ont des répercussions depuis plusieurs générations[5]. Toutefois, les jeunes autochtones continuent de faire preuve de résilience. Bien que les jeunes des Premières Nations, métis et inuits soient moins susceptibles d'avoir une langue maternelle autochtone, bon nombre ont choisi les langues autochtones comme langue seconde[6].

Dans ce chapitre, on se penchera sur les jeunes autochtones du Canada en examinant leurs caractéristiques démographiques, familiales, éducatives, économiques, sanitaires et culturelles. Les jeunes sont définis comme ceux de 15 à 24 ans. Les données proviennent en grande partie du Recensement de la population de 2016 et de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2017, à moins d'indication contraire[7]. Bien qu'il existe des sources de données plus récentes sur la santé, l'éducation et la participation au marché du travail, l'EAPA a été conçue précisément pour produire des statistiques fiables et exhaustives axées sur les distinctions au sujet des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuits. De plus, le recensement est la seule source d'information de Statistique Canada sur les Premières Nations vivant dans les réserves ainsi que hors réserve.

Démographie

Les jeunes autochtones représentent plus d'un sixième de l'ensemble de la population autochtone

En 2016, on a dénombré 283 390 personnes de 15 à 24 ans ayant déclaré être Autochtones au Canada[8]. Ce groupe représentait environ un sixième de l'ensemble de la population autochtone (16,9 %).

Les jeunes représentent une proportion plus importante de la population autochtone que de la population non autochtone. Cela était vrai pour chacun des groupes autochtones : Premières Nations, Métis et Inuits. En 2016, les jeunes de 15 à 24 ans représentaient 17,5 % de la population des Premières Nations, 16,0 % de la population métisse et 18,4 % de la population inuite; la proportion était de 12,0 % pour la population non autochtone (graphique 1).

4. Bougie, E., K. Kelly-Scott et P. Arriagada. 2013. « Expériences au chapitre de l'éducation et de l'emploi des Premières Nations vivant hors réserve, des Inuit et des Métis : certains résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012 », produit no 89-653 X au catalogue, nº 001.
5. O'Neill, L., T. Fraser, A. Kitchenham et V. McDonald. 2018. « Hidden burdens: A review of intergenerational, historical and complex trauma, implications for indigenous families », *Journal of Child & Adolescent Trauma*, vol. 11, nº 2, p. 173 à 186.
6. Anderson, T. 2018. « Résultats du recensement de 2016 : Les langues autochtones et le rôle de l'acquisition d'une langue seconde », produit nº 75-006-X au catalogue.
7. Bien que le Recensement de la population vise à dénombrer les personnes dans toutes les régions du Canada, l'Enquête auprès des peuples autochtones ne s'adresse qu'aux Métis, aux Inuits et aux Premières Nations vivant hors réserve. Par conséquent, certaines parties du présent document ne décriront que les jeunes des Premières Nations vivant hors réserve.
8. Dans le questionnaire du Recensement de la population de 2016, on a demandé aux répondants s'ils étaient « Autochtones ». Ainsi, aux fins du présent article, le terme « Autochtone » est utilisé.

Graphique 1
Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans selon l'identité autochtone, Canada, 2016

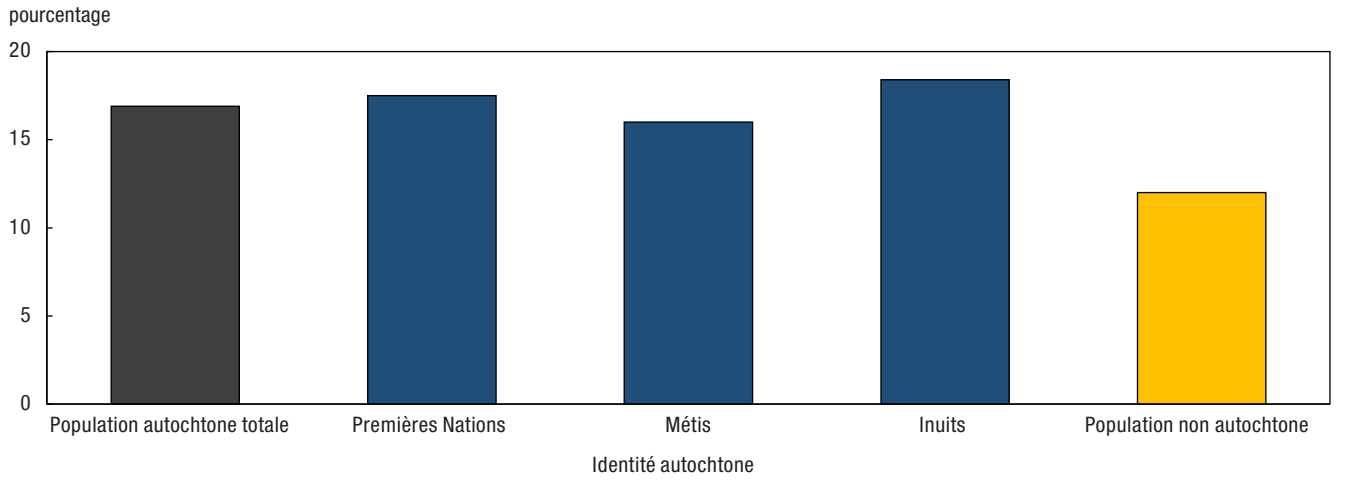

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

En 2016, 6,7 % de l'ensemble des jeunes de 15 à 24 ans au Canada étaient Autochtones. Toutefois, d'importantes variations régionales ont été observées. Alors que la proportion était de 2,8 % au Québec et de 3,7 % en Ontario, elle a atteint 23,6 % en Saskatchewan et 24 % au Manitoba. Au Yukon, environ le tiers des jeunes étaient Autochtones (32,4 %) et dans les Territoires du Nord-Ouest, près des deux tiers l'étaient (62,7 %). Enfin, au Nunavut, 93,8 % des jeunes de 15 à 24 ans étaient Inuits.

Plus de 80 % des jeunes des Premières Nations (82,4 %) et des jeunes métis (83,8 %) vivaient en Ontario ou dans les provinces de l'Ouest, par rapport à 71,1 % de la population totale de jeunes non autochtones au Canada.

La province qui compte le plus grand nombre de jeunes des Premières Nations est l'Ontario (41 410), tandis que l'Alberta compte le plus grand nombre de jeunes métis (19 795). Ces chiffres correspondent généralement à ceux de l'ensemble des populations des Premières Nations et des Métis.

La répartition des jeunes inuits selon la province et le territoire était différente de celle des jeunes des Premières Nations et des jeunes métis. Cela s'explique en grande partie par le fait que les trois quarts des jeunes inuits (75,6 %) habitaient dans l'Inuit Nunangat, la patrie des Inuits au Canada. Près de la moitié des jeunes inuits habitaient au Nunavut (48,0 %) et 20,5 %, au Nunavik (voir la figure 1). À l'extérieur de l'Inuit Nunangat, le plus grand nombre de jeunes inuits vivaient en Ontario (695), suivi de Terre-Neuve-et-Labrador (620).

La population autochtone est plus jeune dans les régions rurales que dans les régions urbaines, l'âge moyen des populations autochtones étant de 31,8 ans dans les régions rurales, comparativement à 32,5 ans dans les régions urbaines[9].

En 2016, la majorité des jeunes autochtones (62,8 %) vivaient en région urbaine, tandis que la proportion restante de 37,2 % vivaient en région rurale. La proportion de jeunes vivant en milieu urbain était la plus élevée chez les Métis (72,8 %), suivis des Premières Nations (57,7 %) et des Inuits (49,2 %). En revanche, 84,8 % des jeunes non autochtones vivaient dans une région urbaine.

Pour de nombreuses personnes des Premières Nations, vivre en région rurale coïncide avec le fait de vivre dans une communauté située dans une réserve. Chez les jeunes des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, 44,0 % vivaient dans une réserve; la proportion des personnes vivant hors réserve était de 56,0 %. Cette répartition était à peu près équivalente à celle de l'ensemble de la population des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités.

9. Les régions urbaines désignent les petits, moyens et grands centres de population, en utilisant la variable de la taille du centre de population. Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le Dictionnaire, Recensement de la population de 2016.

Figure 1
Répartition des jeunes inuits selon la région inuite, Inuits âgés de 15 à 24 ans, 2016

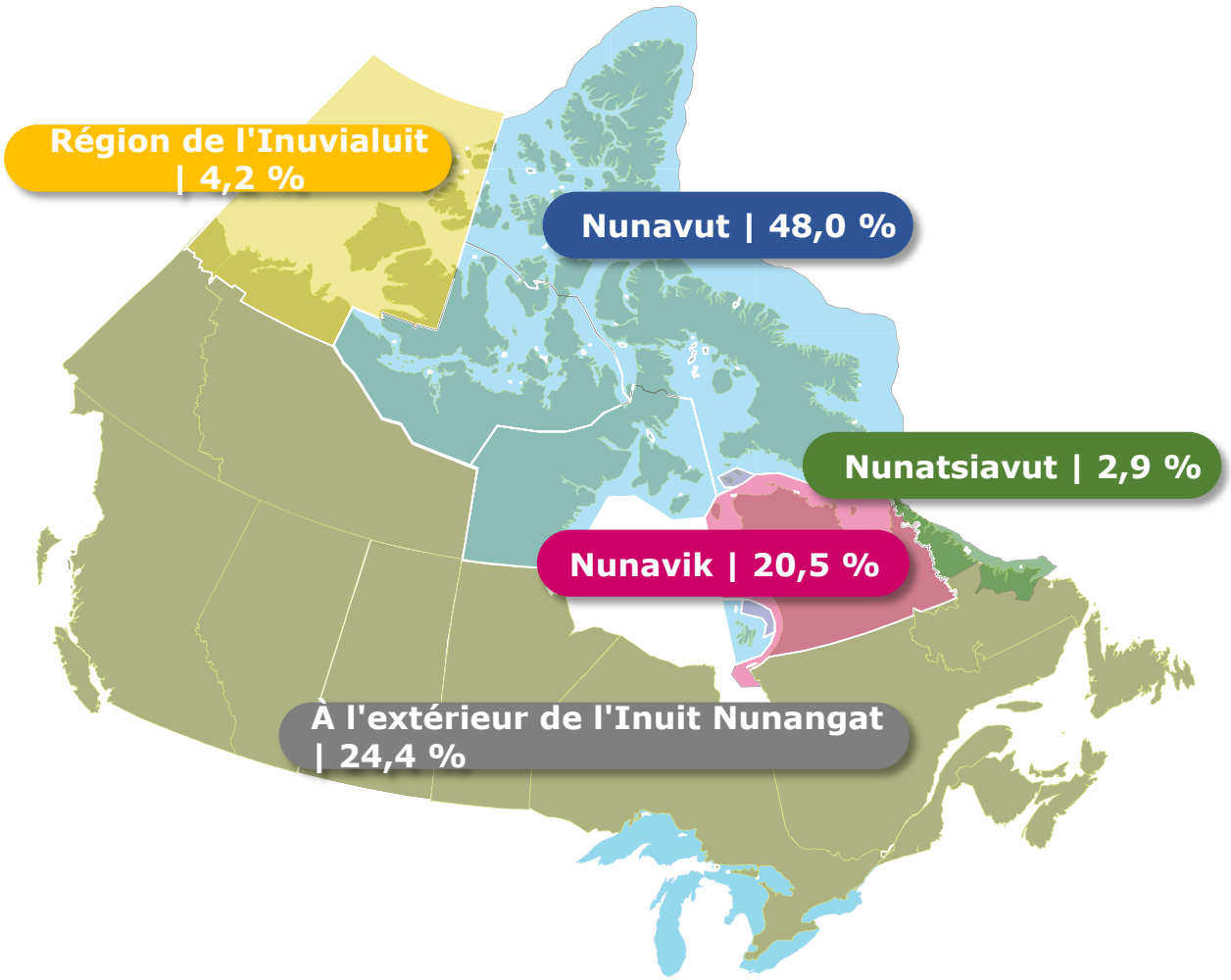

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Un jeune autochtone sur dix a des enfants

Les Autochtones étaient plus susceptibles d'être de jeunes parents que les personnes de la population non autochtone. En 2016, 1 jeune autochtone sur 10 (10,5 %) était parent d'un enfant vivant à la maison, par rapport à 2,9 % des jeunes non autochtones (graphique 2). Dans l'ensemble, les jeunes femmes autochtones étaient plus susceptibles d'être parents que les jeunes hommes autochtones (15,1 % par rapport à 5,9 %).

Plus de la moitié des jeunes parents autochtones ont été classés comme conjoint(e) marié(e) ou partenaire en union libre (53,6 %); la proportion restante de 46,4 % étaient des parents seuls. La plupart des jeunes parents autochtones seuls étaient des femmes (80,0 %), tandis que les hommes en représentaient la part restante. Chez les jeunes non autochtones, les femmes constituaient une plus grande majorité des parents seuls que les hommes (84,8 % par rapport à 15,1 %).

Graphique 2
Proportion de jeunes qui étaient parents d'un enfant vivant à la maison selon le type de famille de recensement, Premières Nations, Métis, Inuits et population non autochtone âgés de 15 à 24 ans, 2016

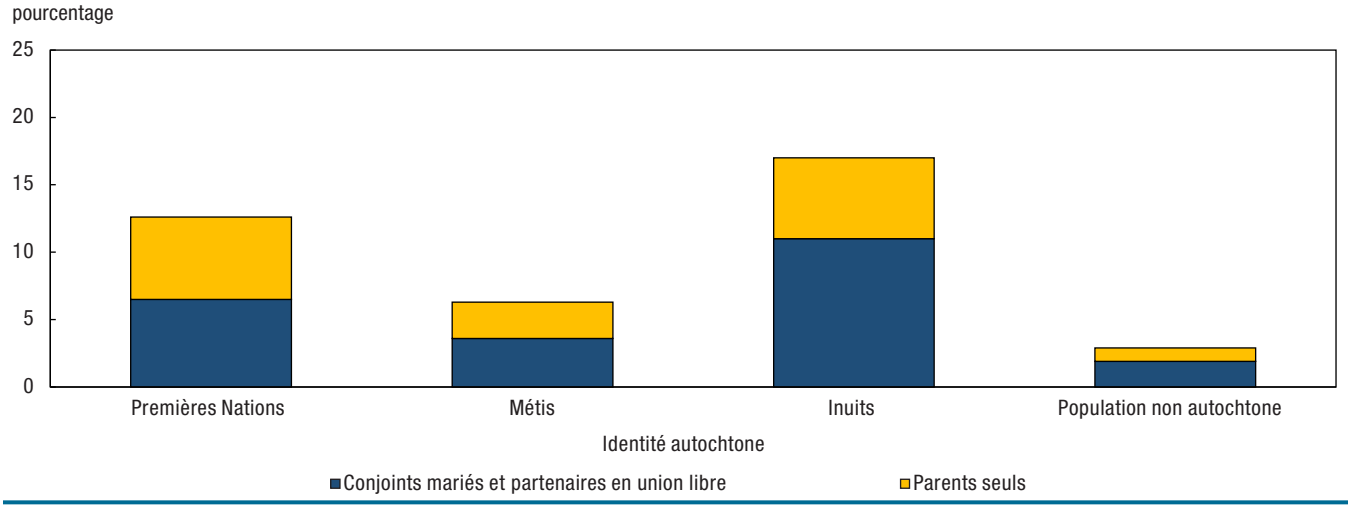

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Un certain nombre de jeunes parents vivaient au sein de familles multigénérationnelles, avec leurs parents, leurs grands-parents ou les deux à la fois[10]. C'était particulièrement le cas des parents seuls. Les parents autochtones seuls étaient plus susceptibles de vivre dans un ménage comptant au moins trois générations (56,8 %) que les parents mariés ou vivant en union libre (13,7 %). Bien qu'il s'agisse généralement d'une situation peu fréquente, les parents seuls étaient plus susceptibles de vivre dans un ménage à quatre générations (3,0 % par rapport à 0,4 %).

Parmi les jeunes autochtones, le groupe qui a le plus de probabilité de vivre au sein d'un ménage comptant trois ou quatre générations était celui des parents seuls de sexe masculin. Près de 9 pères seuls sur 10 (87,9 %) vivaient avec leurs enfants dans un ménage ayant au moins un parent ou un grand-parent; cette proportion était presque deux fois plus élevée que celle des mères seules (48,9 %).

10. Dans un tel cas, « les deux à la fois » s'entend d'un ménage comptant au moins un enfant, un parent, un grand-parent et un arrière-grand-parent.

Graphique 3
Situation dans la famille de recensement selon le nombre de générations vivant dans un ménage, parents autochtones âgés de 15 à 24 ans, 2016

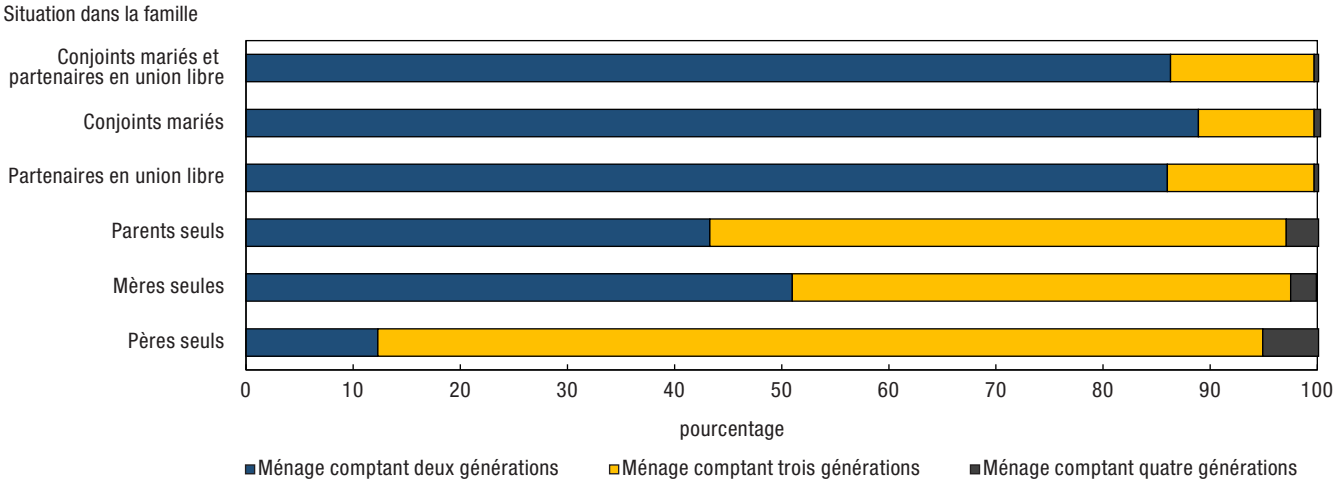

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

La différence peut refléter les situations de vie et l'accès à la famille élargie des jeunes parents après la dissolution d'une relation. Parmi les Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, les deux tiers des pères seuls (67,8 %) vivaient dans une réserve. Toutefois, chez les mères seules, la probabilité de vivre dans les réserves était inférieure de plus de 20 points de pourcentage (46,8 %). Chez les parents inuits seuls, 97,4 % des pères inuits seuls vivaient dans l'Inuit Nunangat, par rapport à 86,0 % des mères inuites seules.

Cette structure familiale signifie également que les jeunes autochtones ont pu être plus touchés par les changements sans précédent provoqués par la pandémie de COVID-19. Les parents seuls qui ne peuvent pas avoir accès aux services de garde d'enfants ou qui doivent assumer le fardeau supplémentaire de l'éducation à la maison de leurs enfants sont particulièrement vulnérables aux répercussions économiques de la pandémie. De plus, les ménages multigénérationnels peuvent être vulnérables d'une autre manière, puisque les parents ou les grands-parents de jeunes autochtones peuvent être susceptibles de développer des symptômes graves de la COVID-19[11].

Éducation et emploi

Les résultats en éducation s'améliorent chez les jeunes autochtones

Les données du Recensement de la population de 2016 ont révélé une amélioration des résultats en éducation chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada de 2006 à 2016[12]. En particulier, les femmes autochtones ont également fait d'importants gains à tous les échelons du système d'éducation[13]. Toutefois, bien que la proportion d'Autochtones qui avaient terminé leurs études postsecondaires ait augmenté, l'écart entre les populations autochtones et non autochtones a persisté.

Parmi les jeunes autochtones de 20 à 24 ans, 70,0 % avaient terminé leurs études secondaires en 2016, en hausse par rapport à la proportion de 57,0 % enregistrée en 2006[14]. Dans ce groupe d'âge, le pourcentage se situait à 64,0 % chez les Premières Nations, à 82,7 % chez les Métis et à 47,0 % chez les Inuits. La proportion correspondante chez les jeunes non autochtones de 20 à 24 ans était de 91,0 %.

Parmi les jeunes des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, le taux de réussite au secondaire était plus élevé chez les personnes vivant hors réserve que chez celles vivant dans les réserves. Chez

11. Statistique Canada, 2020. « Premières Nations, Métis, Inuits et la COVID-19 : Caractéristiques sociales et de la santé », *Le Quotidien*, 17 avril 2020.
12. Statistique Canada, 2017. « La scolarité au Canada : faits saillants du Recensement de 2016 », *Le Quotidien*, 29 novembre 2017.
13. Arriagada, Paula. 2021. « Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur », *Regards sur la société canadienne*, produit nº 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
14. Ce chiffre fait référence à ceux qui ont reçu un diplôme d'études secondaires ou un certificat d'équivalence.

les 20 à 24 ans, 70,8 % des personnes ne vivant pas dans une réserve avaient terminé leurs études secondaires, par rapport à 45,5 % chez celles vivant dans une réserve. Les jeunes inuits ont connu un phénomène semblable, puisque 77,6 % des Inuits vivant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat avaient terminé leurs études secondaires, comparativement à 36,5 % des Inuits vivant à l'intérieur de l'Inuit Nunangat.

Chacun des trois groupes a affiché un écart entre les sexes : les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir terminé leurs études secondaires. Chez les 20 à 24 ans, la même tendance a été observée chez les Premières Nations (66,4 % des femmes par rapport à 61,5 % des hommes), les Métis (85,3 % des femmes par rapport à 79,9 % des hommes) et les Inuits (50,2 % des femmes par rapport à 43,6 % des hommes).

Des recherches antérieures ont révélé qu'un grand nombre d'Autochtones réintègrent le système d'éducation à l'âge adulte pour obtenir des diplômes d'études secondaires ou postsecondaires[15]. Ainsi, bien que ces chiffres révèlent en effet un écart entre les populations autochtones et non autochtones, ils ne racontent pas toute l'histoire.

Les jeunes autochtones qui étaient parents d'un enfant dans leur ménage étaient moins susceptibles d'avoir terminé leurs études secondaires que ceux qui ne l'étaient pas. La proportion de jeunes parents autochtones dans le groupe des 20 à 24 ans, qui avaient un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, était de 50,6 %, comparativement à 74,4 % chez les jeunes autochtones qui n'étaient pas parents. Ces résultats concordent avec les recherches antérieures selon lesquelles les femmes autochtones qui avaient un enfant à l'adolescence étaient moins susceptibles d'avoir terminé leurs études secondaires[16].

Les jeunes autochtones, en plus d'être proportionnellement moins nombreux que les jeunes non autochtones d'achever leurs études, étaient moins susceptibles que ces derniers de fréquenter l'école (56,0 % par rapport à 70,5 %). Toutefois, on a constaté une certaine amélioration depuis 2006, puisqu'à l'époque, 54,7 % des jeunes autochtones de la même tranche d'âge étaient scolarisés. Le graphique 4 montre la proportion de jeunes des Premières Nations, métis, inuits et non autochtones qui fréquentent différents types d'écoles.

Graphique 4
Proportion de répondants fréquentant l'école, Premières Nations, Métis et Inuits âgés de 15 à 24 ans, 2016

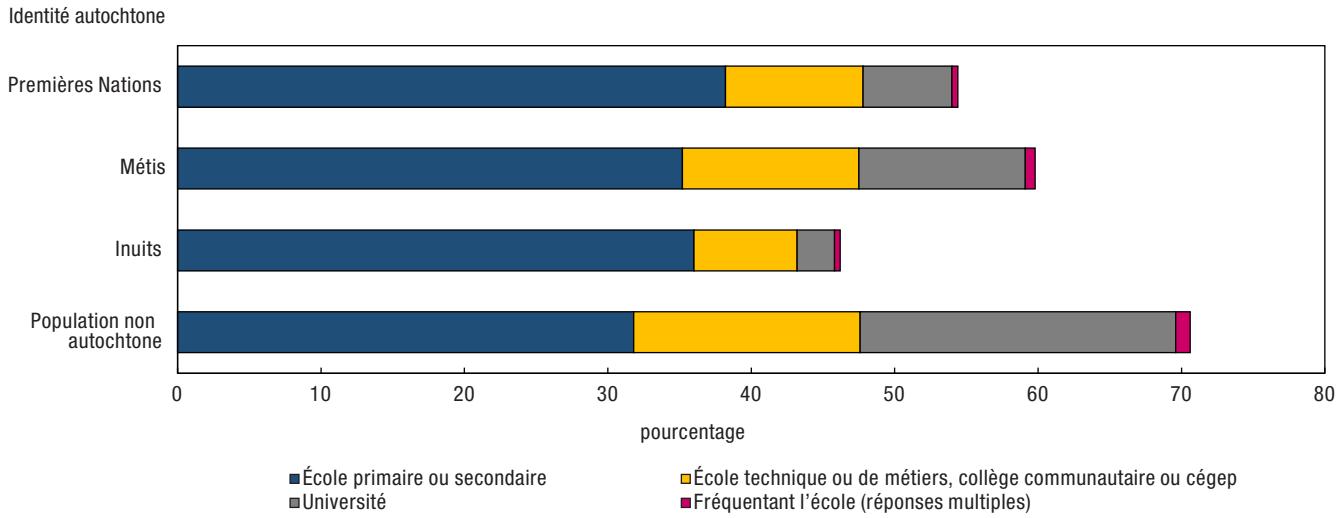

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Comme c'est le cas pour l'économie en général, la pandémie de COVID-19 a perturbé considérablement les écoles et l'ensemble du système d'éducation au Canada[17]. Les jeunes des Premières Nations, métis et inuits peuvent être particulièrement vulnérables aux répercussions négatives des fermetures d'écoles, en particulier

15. O'Donnell, V., et P. Arriagada. 2017. « Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve », *Regards sur la société canadienne*, produit nº 75-006-X au catalogue.
16. Boulet, V., et N. Badets. 2017. « La maternité hâtive chez les femmes des Premières Nations vivant hors réserve, les Métisses et les Inuites », produit nº 75-006-X au catalogue.
17. Frenette, M., K. Frank et Z. Deng. 2020. « Pandémie de COVID-19 : la fermeture des écoles et la préparation des enfants à l'apprentissage en ligne », produit nº 45280001 au catalogue.

ceux qui vivent dans des endroits éloignés, que ce soit dans les réserves, dans l'Inuit Nunangat ou dans d'autres endroits éloignés. Cette tendance peut être liée à la difficulté d'avoir accès à des appareils électroniques ou de s'en permettre l'achat, d'avoir accès à Internet dans ces régions[18,19] ou de partir d'un endroit éloigné pour se rendre à un endroit où l'école est accessible.

Les jeunes autochtones sont moins susceptibles d'occuper un emploi que les jeunes non autochtones

En 2016, il y avait plus de 111 000 travailleurs autochtones de 15 à 24 ans au Canada, ce qui représentait 5,1 % de l'emploi total chez les jeunes au pays. Dans les provinces, la proportion était la plus élevée au Manitoba (15,1 %) et en Saskatchewan (13,6 %). Dans les Territoires du Nord-Ouest, près de la moitié (48,1 %) des jeunes travailleurs étaient Autochtones, tandis qu'au Yukon, la proportion se situait à 22,8 %. Au Nunavut, la grande majorité des jeunes travailleurs (87,8 %) étaient Inuits.

Malgré les contributions importantes des jeunes des Premières Nations, métis et inuits à l'économie, il reste des écarts en ce qui concerne les résultats sur le marché du travail chez les jeunes non autochtones[20], peu importe que l'indicateur soit l'emploi, le chômage ou le revenu.

Cette même tendance était évidente chez les jeunes autochtones. En 2016, chez les populations autochtones de 15 à 24 ans, le taux d'emploi se situait à 39,3 % et le taux de chômage, à 23,0 %. Les proportions correspondantes chez les jeunes non autochtones étaient respectivement de 52,8 % et de 15,1 %. Un certain nombre de jeunes n'entrent pas sur le marché du travail parce qu'ils fréquentent l'école[21]. Toutefois, lorsque l'on a tenu compte uniquement de ceux qui n'étaient pas aux études, les jeunes autochtones étaient encore moins susceptibles d'occuper un emploi que leurs homologues non autochtones (47,8 % par rapport à 72,0 %).

Le taux d'emploi était le plus faible et le taux de chômage le plus élevé chez les jeunes des Premières Nations vivant dans les réserves et les jeunes inuits vivant dans l'Inuit Nunangat. Dans l'ensemble, le taux d'emploi chez les jeunes des Premières Nations se situait à 32,1 %, alors qu'il était de 52,3 % chez les Métis et de 36,2 % chez les Inuits. Chez les jeunes inscrits des Premières Nations, le taux d'emploi était de 17,1 % dans les réserves et de 35,2 % à l'extérieur des réserves, tandis que chez les jeunes des Premières Nations sans statut d'Indien inscrit ou Indien des traités, le taux d'emploi se situait à 48,5 %. Le taux d'emploi était de 33,8 % chez les jeunes inuits vivant dans l'Inuit Nunangat et de 44,0 % chez ceux vivant à l'extérieur.

18. Statistique Canada. 2019. « Accès à Internet : technologie, disponibilité du service et coût », *Le Quotidien*, 25 février 2019.
19. Les données de l'Enquête sur la population active ont révélé que les personnes vivant en région rurale étaient deux fois plus susceptibles que celles vivant en région urbaine de ne pas avoir accès à Internet à la maison. Toutefois, ces questions n'ont pas été posées aux personnes vivant dans une réserve ou dans l'Inuit Nunangat. Voir le document « Accès à Internet : technologie, disponibilité du service et coût » pour obtenir de plus amples renseignements.
20. Statistique Canada, 2017. « Le travail au Canada : faits saillants du Recensement de 2016 », *Le Quotidien*, 29 novembre 2017.
21. Morissette, R. 2021. « Chapitre 2 : L'emploi des jeunes au Canada », *Portrait des jeunes au Canada : rapport statistique*, produit nº 42-28-0001 au catalogue.

Répercussions de la COVID-19 sur le marché du travail des jeunes autochtones

Des recherches antérieures portant sur les résultats sur le marché du travail des populations autochtones ont révélé que la récession de 2008-2009 avait eu un effet négatif plus marqué sur la population autochtone et qu'il a fallu à celle-ci plus de temps pour rattraper son niveau d'emploi antérieur[22]. Des données récentes sur le ralentissement économique provoqué par la COVID-19 ont révélé un schéma similaire : bien que le taux d'emploi des populations autochtones et non autochtones ait diminué dans des proportions semblables au printemps 2020, l'emploi des populations autochtones a été plus lent à se rétablir au cours des mois suivants[23]. En outre, le chômage chez les jeunes autochtones a fortement augmenté au cours de l'été 2020, ce qui témoigne du marché du travail d'été difficile pour les jeunes[24].

Cependant, les tendances plus récentes ont convergé et le marché de l'emploi d'été était beaucoup plus favorable en 2021 qu'en 2020, tant pour les jeunes autochtones que pour les jeunes non autochtones. Le taux de chômage chez les jeunes autochtones au cours de la période de trois mois ayant pris fin en août 2021 était de 14,1 %, soit 11,5 points de pourcentage inférieur à son niveau de l'été 2020. De même, le taux de chômage des jeunes non autochtones était de 12,5 % à l'été 2021, un taux beaucoup plus bas que celui de l'été 2020 (-11,8 points).

Le taux d'emploi chez les jeunes autochtones a atteint 57,4 % au cours de la période de trois mois ayant pris fin en août 2021, dépassant son niveau prépandémique et celui de l'été 2020, soit 47,4 %. Le taux d'activité des jeunes autochtones s'élevait à 66,8 %, soit le taux le plus élevé depuis le début de la pandémie. Il était supérieur de 3,0 points de pourcentage à celui observé sur le marché de l'emploi d'été un an plus tôt.

Santé mentale et physique

Les jeunes autochtones sont moins susceptibles de déclarer une excellente ou une très bonne santé mentale que les groupes de personnes plus âgées

L'Organisation mondiale de la Santé définit la santé mentale comme « un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son plein potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté »[25]. En général, les jeunes au Canada ont signalé des résultats en santé mentale moins bons que les groupes de personnes plus âgées, tant avant que pendant la pandémie de COVID-19[26]. Des recherches antérieures réalisées sur le suicide et les pensées suicidaires chez les jeunes autochtones ont également permis de constater que le taux de suicide était plus élevé chez les jeunes[27].

Le concept de santé mentale autodéclarée consiste à demander aux répondants d'évaluer leur bien-être mental comme excellent, très bon, bon, passable ou mauvais. En 2017, 48,9 % des jeunes autochtones ont déclaré que leur santé mentale était excellente ou très bonne[28]. Cette proportion était inférieure à celle des Autochtones de 25 à 44 ans (53,7 %) ainsi qu'à celle des Autochtones de 45 ans et plus (55,4 %). Le graphique 5 montre la proportion de jeunes des Premières Nations, métis et inuits qui ont une excellente ou très bonne santé mentale.

22. Moyser, M. 2017. « Les Autochtones vivant hors réserve et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2007 à 2015 », Statistique Canada.
23. Bleakney, A., H. Masoud et H. Robertson. 2020. « Les répercussions de la COVID-19 sur le marché du travail des Autochtones : mars à août 2020 », Statistique Canada, produit nº 45-28-0001 au catalogue.
24. Ibid.
25. Herrman, Saxena, et R. Moodie. 2004. Promoting Mental Health: Concepts, Emerging Evidence, Practice.
26. Garriguet, D. 2021. « Chapitre 1 : La santé des jeunes au Canada », *Portrait des jeunes au Canada : Rapport statistique*, produit nº 42-28-0001 au catalogue.
27. Kumar et Tjepkema ont constaté que le taux de suicide chez les Premières Nations et les Inuits était le plus élevé chez les 15 à 24 ans.
28. Bien que les sections précédentes aient été tirées du Recensement de la population de 2016 et qu'elles aient porté sur les jeunes inuits, les jeunes métis et les jeunes des Premières Nations vivant à la fois dans les réserves et hors réserve, les données des deux sections suivantes proviennent de l'Enquête sur les peuples autochtones de 2017 et ne portent pas sur les Premières Nations vivant dans les réserves.

Graphique 5
Proportion de répondants ayant une excellente ou très bonne santé mentale, Premières Nations vivant hors réserve, Métis et Inuits, selon le groupe d'âge, 15 ans et plus, 2017

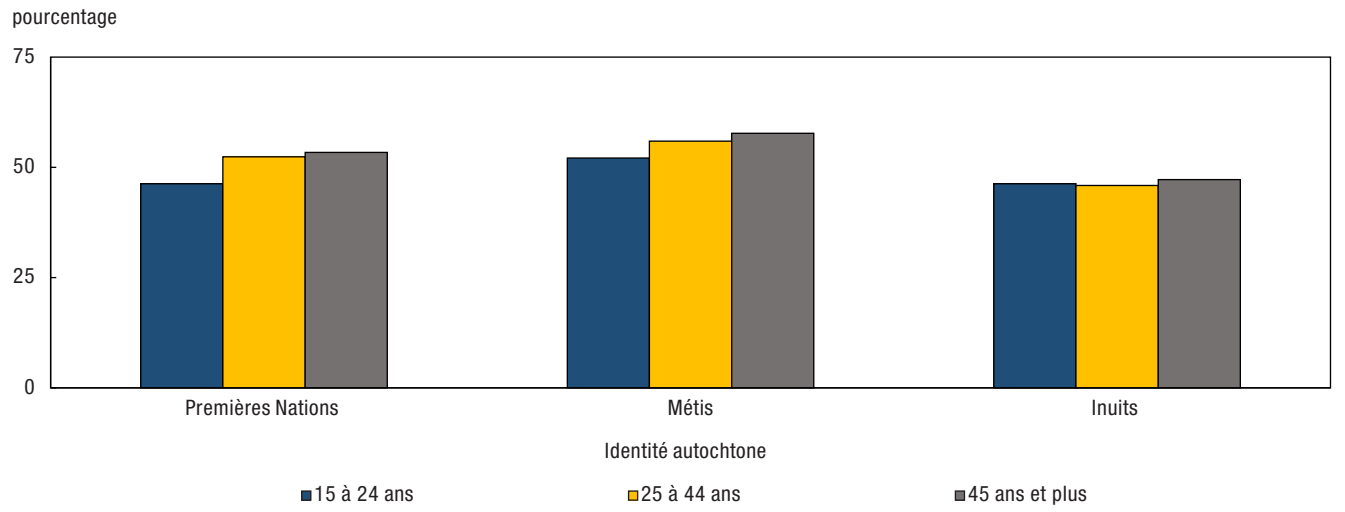

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2017.

Dans le cadre de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017, on a demandé aux répondants s'ils avaient reçu un diagnostic de problème de santé mentale à long terme. Près de 1 jeune autochtone sur 5 avait reçu un diagnostic de trouble de l'humeur (19,3 %) et près de 1 jeune autochtone sur 4 avait reçu un diagnostic de trouble d'anxiété (24,3 %). Alors que le taux de trouble de l'humeur était à peu près le même chez les Autochtones des groupes plus âgés, les personnes de 25 à 44 ans (20,7 %) et de 45 ans et plus (15,3 %) étaient moins susceptibles de déclarer un trouble d'anxiété diagnostiqué.

Les taux des personnes atteintes de trouble de l'humeur étaient semblables chez les jeunes des Premières Nations et métis (20,2 % et 18,7 %), de même que chez les personnes atteintes de trouble d'anxiété (24,9 % et 24,6 %); toutefois, la proportion de jeunes inuits souffrant d'un trouble de l'humeur diagnostiqué était plus faible (15,9 %), de même que la proportion de jeunes atteints d'un trouble d'anxiété (13,2 %). La différence de taux peut refléter un problème de disponibilité des services de santé pour les Inuits, puisque des recherches antérieures ont mis en évidence les difficultés d'accès aux soins de santé et d'obtention d'un diagnostic dans l'Inuit Nunangat[29]. Le graphique 6 montre la proportion de jeunes des Premières Nations, métis et inuits qui ont reçu un diagnostic de trouble de l'humeur ou d'anxiété.

29. Wallace, S. 2014. « Santé des Inuits : certains résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012 », produit nº 89-653-X au catalogue, nº 003.

Les Autochtones et la santé mentale durant la pandémie de COVID-19

En raison de la pandémie de COVID-19 et des perturbations sociales qui en découlent, de nombreuses personnes ont eu de la difficulté à composer avec le changement de leurs habitudes et l'incertitude qu'elles éprouvent. Statistique Canada a lancé une initiative de collecte de données par approche participative qui jette un nouvel éclairage sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la santé mentale des Autochtones au Canada. Comme les données obtenues par l'approche participative ne reposent pas sur les principes de l'échantillonnage, on ne peut inférer quant à l'ensemble de la population autochtone à partir des résultats qui figurent ci-dessous. Ceux-ci jettent toutefois un éclairage précieux sur les Autochtones et la santé mentale au temps de la COVID-19.

Parmi les participants autochtones à l'approche participative, 38 % ont déclaré que leur santé mentale était passable ou mauvaise, 32 %, qu'elle était bonne et 31 %, qu'elle était excellente ou très bonne. Pour mettre le tout en contexte, lors de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017, 16 % de la population autochtone adulte (Premières Nations vivant hors réserve, Métis et Inuits) a déclaré avoir une santé mentale passable ou mauvaise, 31 %, une bonne santé mentale et 53 %, une excellente ou très bonne santé mentale.

Les données obtenues par l'approche participative reflètent des disparités en matière de santé mentale entre les Autochtones et les non-Autochtones. Les participants autochtones étaient proportionnellement plus nombreux que les participants non autochtones à déclarer avoir une santé mentale passable ou mauvaise (38 %, comparativement à 23 %) de même qu'à déclarer que leur santé mentale était « un peu moins bonne » ou « bien moins bonne » depuis le début de l'éloignement physique (60 %, comparativement à 52 %).

En ce qui a trait au stress et à l'anxiété, 40 % des participants autochtones ont déclaré que la plupart de leurs journées étaient « assez stressantes » ou « extrêmement stressantes » et 41 %, avoir des symptômes caractéristiques d'une anxiété modérée ou grave, ce que déclaraient 27 % et 25 % des participants non autochtones respectivement.

Graphique 6
Proportion de répondants ayant un trouble de l'humeur ou d'anxiété diagnostiqué, Premières Nations vivant hors réserve, Métis et Inuits âgés de 15 à 24 ans, 2017

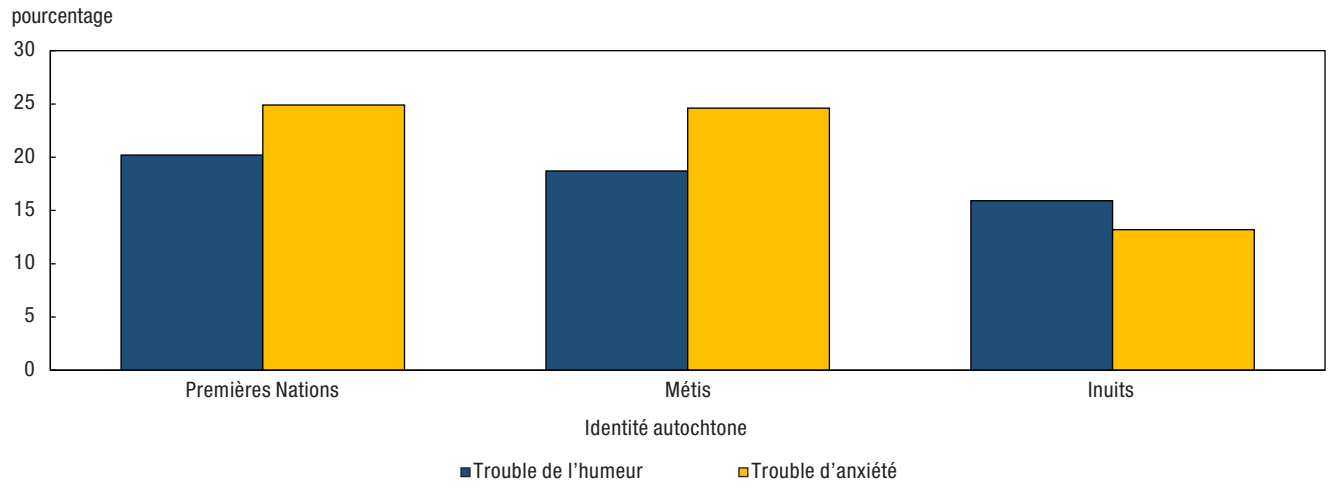

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2017.

Dans chacun de ces indicateurs, les jeunes femmes autochtones étaient plus susceptibles d'avoir de mauvais résultats de santé mentale que les hommes. Par exemple, les jeunes femmes autochtones étaient moins susceptibles de déclarer que leur santé mentale était excellente ou très bonne (40,5 %) par rapport aux jeunes hommes autochtones (58,1 %). Les jeunes femmes autochtones étaient aussi plus susceptibles que les hommes d'être diagnostiquées avec un trouble de l'humeur (26,2 % par rapport à 11,8 %) et étaient plus susceptibles

d'avoir été diagnostiquées avec un trouble d'anxiété (32,6 % par rapport à 15,3 %). Cela reflète la plus grande probabilité chez les femmes de demander de l'aide ou une expertise en ce qui concerne les soins de santé mentale[30].

Les jeunes femmes autochtones sont plus susceptibles que les hommes de déclarer avoir un problème de santé chronique

Plus de la moitié (56,4 %) des jeunes autochtones ont indiqué que leur santé était excellente ou très bonne. Contrairement à ce qu'on observe dans le cas de la santé mentale autodéclarée, les jeunes autochtones étaient plus susceptibles de déclarer avoir une excellente ou très bonne santé que les personnes de 25 à 44 ans (51,1 %) ou de 45 ans et plus (40,7 %).

Les jeunes hommes autochtones étaient plus susceptibles de déclarer être en excellente ou en très bonne santé (60,8 %) que les jeunes femmes autochtones (52,3 %). Le graphique 7 montre la proportion de jeunes des Premières Nations, métis et inuits qui ont déclaré être en excellente ou en très bonne santé selon le sexe.

Dans l'ensemble, 43,7 % des jeunes autochtones souffraient d'un état de santé chronique diagnostiqué par un professionnel de la santé. Les jeunes femmes autochtones étaient plus susceptibles (50,5 %) que les hommes (36,4 %) de déclarer avoir un tel état de santé chronique.

Graphique 7
Proportion de répondants ayant indiqué avoir une excellente ou très bonne santé selon le sexe, Premières Nations vivant hors réserve, Métis et Inuits âgés de 15 à 24 ans, 2017

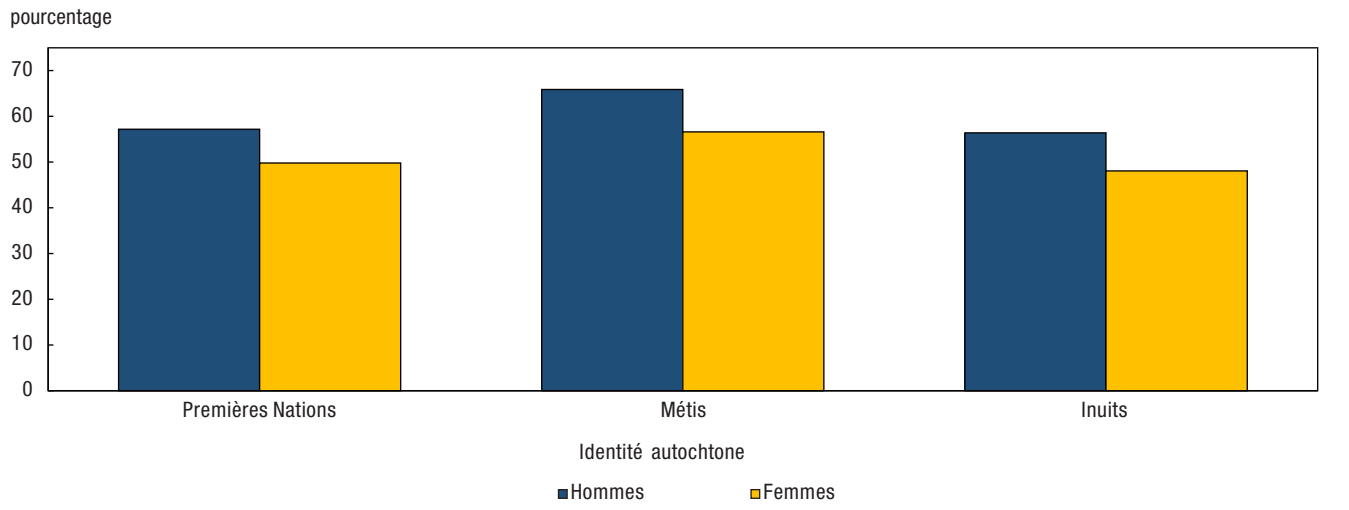

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2017.

La proportion de jeunes inuits ayant reçu un diagnostic de maladie chronique se situait à 30,7 %, ce qui était inférieur à celle des jeunes des Premières Nations (44,5 %) ou des jeunes métis (43,8 %). Comme c'est le cas pour les troubles de l'humeur et d'anxiété, cela peut être lié aux difficultés d'accès aux soins de santé dans l'Inuit Nunangat[31].

30. Turcotte, M. 2015. « Les femmes et la santé », produit nº 89-503-X au catalogue.
31. Dans les recherches antérieures, on a remarqué qu'il est possible que le nombre de problèmes de santé chroniques diagnostiqués soit inférieur au nombre recensé dans l'Inuit Nunangat (voir Wallace, S. 2014).

Langue et culture

La moitié des jeunes autochtones ont déclaré qu'il était important ou très important de parler une langue autochtone

Les événements de la colonisation au Canada ont entraîné des répercussions profondément négatives sur les langues autochtones[32]. Toutefois, les langues autochtones continuent d'occuper une place importante chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits et sont considérées comme essentielles à la résilience des Autochtones[33]. Alors que certaines langues sont menacées[34], plus de 70 langues autochtones uniques continuent d'être parlées au Canada[35].

En 2016, 13,0 % des jeunes autochtones pouvaient parler une langue autochtone suffisamment bien pour mener une conversation; cette proportion se situait à 17,3 % chez les Autochtones de 25 ans et plus. Chez les jeunes des Premières Nations, 16,5 % pouvaient parler une langue autochtone, tandis que 0,8 % des jeunes métis pouvaient faire de même. Le pourcentage était le plus élevé chez les jeunes inuits, soit 64,4 %, dont la plupart démontraient la capacité de parler un dialecte de l'inuktut, comme l'inuktitut ou l'inuinnaqtun.

La majorité des jeunes des Premières Nations (68,1 %) et des jeunes inuits (87,0 %) qui pouvaient parler une langue autochtone l'ont appris comme langue maternelle. Chez les jeunes métis pouvant parler une langue autochtone, la proportion était plus proche de la moitié, puisque 54,5 % d'entre eux ont appris leur langue comme langue maternelle et le reste l'a appris comme langue seconde.

L'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2017 a un concept plus largement défini en ce qui concerne les personnes qui connaissent une langue autochtone. Ce concept n'est pas fondé sur les personnes pouvant mener une conversation, mais sur celles qui pouvaient parler une langue autochtone « ne serait-ce que quelques mots ». Si l'on utilise ce concept plus large, 42,5 % des jeunes des Premières Nations, 18,4 % des jeunes métis et 80,8 % des jeunes inuits pouvaient parler une langue autochtone en 2017.

La moitié (50,0 %) des jeunes autochtones ont indiqué qu'ils considéraient la capacité de parler une langue autochtone comme importante ou très importante. Ce chiffre est à peu près équivalent à celui des groupes plus âgés, puisque 50,3 % des personnes de 25 à 44 ans et 49,5 % des personnes de 45 ans et plus ont indiqué la même chose.

Toutefois, la proportion ayant déclaré l'importance de parler une langue autochtone diffère selon les groupes autochtones. Plus précisément, 56,4 % des jeunes des Premières Nations, 37,9 % des jeunes métis et 83,1 % des jeunes inuits ont déclaré qu'il était important ou très important de parler une langue autochtone.

Dans le cadre de l'EAPA de 2017, on a posé un certain nombre de questions aux répondants sur leur sentiment d'appartenance à leur communauté et à leur identité autochtone. La plupart des jeunes autochtones ont déclaré avoir fourni un effort pour en savoir plus sur leur histoire, leurs traditions et leur culture; les proportions étaient de 71,4 % chez les jeunes des Premières Nations, de 64,6 % chez les jeunes métis, et de 74,4 % chez les jeunes inuits.

Il y a également eu un consensus sur la manière dont les jeunes autochtones perçoivent leur identité; la majorité des jeunes des Premières Nations (91,4 %), des jeunes métis (92,5 %) et des jeunes inuits (96,7 %) ont indiqué qu'ils se sentaient à l'aise quant à leur identité autochtone.

32. Commission de vérité et réconciliation du Canada 2015. « Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada ».
33. Kirmayer, L. J. et coll. 2011. « Repenser la résilience d'une perspective autochtone », *La Revue canadienne de psychiatrie*, vol. 56, nº 2.
34. Norris, M. J. 2007. « Langues autochtones au Canada : nouvelles tendances et perspectives sur l'acquisition d'une langue seconde », *Tendances sociales canadiennes*, nº 83, mai, produit nº 11-008-X au catalogue de Statistique Canada.
35. O'Donnell, V., et T. Anderson. 2017. « Recensement en bref : Les langues autochtones des Premières Nations, des Métis et des Inuits », produit nº 98-200-X2016022 au catalogue.

Graphique 8
Proportion de répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec certains indicateurs culturels, Premières Nations vivant hors réserve, Métis et Inuits âgés de 15 à 24 ans, 2017

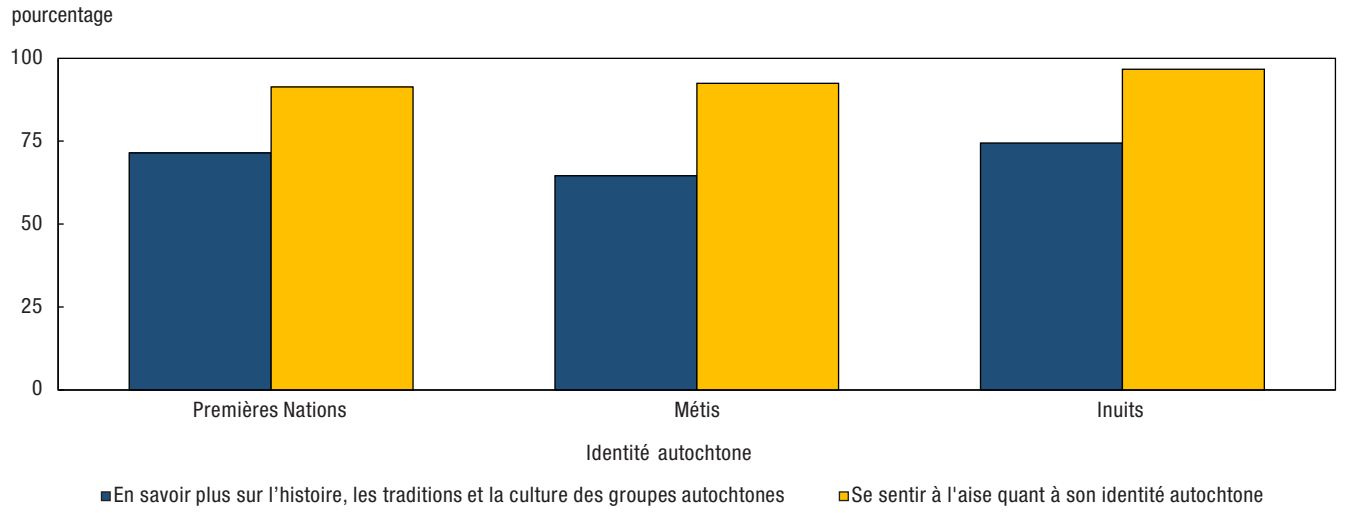

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2017.

Conclusions

Le présent chapitre visait à examiner un large éventail d'indicateurs sociaux et économiques qui touchent les jeunes des Premières Nations, métis et inuits. Même s'il y a eu des améliorations en ce qui concerne les résultats en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada au cours des dernières années, les jeunes autochtones continuent d'être confrontés à des disparités en matière d'éducation et d'emploi, ce qui reflète les répercussions continues de la colonisation. Il sera nécessaire de continuer à suivre ces indicateurs pour continuer à évaluer si ces écarts se réduisent.

De nombreux jeunes autochtones apprécient grandement la capacité de parler une langue autochtone et participent activement à leur tradition et à leur culture. En outre, ils estiment que leur propre identité au sein de leur groupe autochtone est précieuse; cela était vrai pour les jeunes des Premières Nations, métis et inuits.

La pandémie de COVID-19 a entraîné des changements importants dans l'économie et la structure sociale du Canada dans son ensemble. Les jeunes autochtones ne sont pas isolés de ces effets et, dans de nombreux cas, ils peuvent se situer parmi les plus vulnérables face aux perturbations des systèmes social, éducatif et économique[36]. Au cours des prochaines années, les recherches futures seront inestimables pour mieux comprendre les multiples facettes du bien-être des jeunes des Premières Nations, métis et inuits au Canada.

36. Arriagada, P., T. Hahmann et V. O'Donnell. 2020. « Les Autochtones vivant en milieu urbain : vulnérabilités aux répercussions socioéconomiques de la COVID-19 ».

Sources de données et méthodes

Sources de données

Deux sources de données ont été utilisées pour le présent article. La première était le Recensement de la population de 2016. Il est possible de trouver des renseignements supplémentaires sur le recensement dans le Guide du Recensement de la population, 2016, produit nº 98-304-X au catalogue.

Des renseignements supplémentaires sur la qualité et la comparabilité des données du recensement sur les peuples autochtones se trouvent dans le Guide de référence sur les peuples autochtones, Recensement de la population, 2016, produit nº 98-500-X2016009 au catalogue.

La deuxième source de données était l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2017. L'EAPA de 2017 est une enquête nationale menée sur une base volontaire auprès des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuits âgés de 15 ans et plus. L'EAPA vise à déterminer les besoins de ces groupes autochtones et à guider les politiques et les programmes. Elle vise à fournir des données pertinentes et à jour à divers intervenants, dont les organismes autochtones, les communautés, les fournisseurs de services, les chercheurs, les gouvernements et le grand public.

L'EAPA est une enquête postcensitaire conçue pour donner suite au Recensement de la population et le compléter. L'EAPA de 2017 représente le cinquième cycle de l'enquête et suit l'approche thématique qui a été adoptée pour la première fois dans le cadre de l'EAPA de 2012. L'EAPA de 2017 met l'accent notamment sur la participation à l'économie canadienne, les compétences transférables, la formation pratique, l'utilisation des technologies de l'information et la connaissance d'une langue autochtone. L'enquête a permis de recueillir des données sur le travail à temps partiel, le travail autonome, l'aide aux entreprises, la satisfaction à l'égard de l'emploi, la recherche d'emploi, la non-participation à la population active et les compétences professionnelles. Elle a également permis de recueillir des renseignements uniques et détaillés sur l'éducation, la santé, la langue, la société, la communauté, etc.

L'EAPA de 2017 a été élaborée par Statistique Canada, grâce au financement fourni par Services aux Autochtones Canada, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Santé Canada, et Emploi et Développement social Canada.

La population cible de l'EAPA de 2017 était composée de la population d'identité autochtone du Canada âgée de 15 ans et plus en date du 15 janvier 2017 qui vivait dans des logements privés. Les personnes vivant dans des réserves et des établissements indiens et dans certaines communautés des Premières Nations du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest étaient exclues. L'échantillon de l'enquête a été choisi à partir d'une base d'échantillonnage constituée de personnes qui ont répondu « Oui » à l'une des trois questions définissant l'identité autochtone dans le recensement (questions 18, 20 et 21) ou celles ayant déclaré une ascendance autochtone à la question 17. Bien que ne faisant pas partie de la population cible de l'EAPA de 2017, certains répondants d'ascendance autochtone qui n'ont pas déclaré une identité autochtone ont été quand même échantillonnés, car on a noté lors des enquêtes passées que près d'un tiers de ces personnes déclareront une identité autochtone au moment de l'EAPA. Ainsi, contrairement à la population cible, la population échantillonnée (ou la population visée par l'enquête) comprend à la fois la population d'identité autochtone et la population d'ascendance autochtone seulement. On trouvera d'autres renseignements détaillés sur l'enquête à la page de l'Enquête auprès des peuples autochtones de Statistique Canada et dans le Guide des concepts et méthodes.

L'EAPA de 2017 a été menée de janvier à août 2017. Le taux de réponse global était de 76 %. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur l'EAPA à la page d'information de l'EAPA.

Méthodes

La population visée par la présente analyse était constituée de personnes de 15 à 24 ans ayant déclaré être Autochtones dans le Recensement de la population de 2016 et l'EAPA de 2017.

Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis dans le cadre du Recensement de 2016, une méthode consistant à arrondir de façon aléatoire les valeurs présentées dans les cellules individuelles est appliquée aux données. Par conséquent, lorsque ces données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, car le total et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, les répartitions en pourcentage, qui sont calculées en fonction des données arrondies,

peuvent ne pas totaliser 100 %. En raison de l'arrondissement aléatoire, les chiffres et les pourcentages peuvent varier légèrement d'un produit de recensement à un autre, comme les documents analytiques, les faits saillants en tableaux et les tableaux de données.

Les estimations sur la prévalence présentées dans cet article provenant de l'EAPA de 2017 sont fondées sur une analyse descriptive effectuée à l'aide des versions exécutables en format SAS de SUDAAN. Les estimations pondérées ont été calculées à l'aide de méthodes tenant compte du plan de sondage de l'EAPA. Les valeurs manquantes « Ne sait pas », « Non déclaré » et « Refus » ont été exclues du dénominateur au moment du calcul des pourcentages. La variance a été estimée à l'aide de 1 000 séries de poids bootstrap et un facteur d'ajustement de Fay de 16. La variance autour de chaque estimation est représentée à l'aide d'intervalles de confiance de 95 %. Les écarts statistiquement importants entre deux estimations ont été détectés à l'aide de l'essai d'hypothèses.

Pour assurer la confidentialité des répondants, les estimations fondées sur des cellules avec petits chiffres (10 ou moins) ont été supprimées. En outre, les estimations ayant une précision inacceptable (coefficient de variation supérieur à 33,3 %) sont supprimées. Les estimations comportant une précision marginale (coefficient de variation compris entre 16,6 % et 33,3 %) sont désignées par la mention (E) et doivent être utilisées avec prudence.

Références

ANDERSON, T. 2018. « Résultats du Recensement de 2016 : Les langues autochtones et le rôle de l'acquisition d'une langue seconde », *Regards sur la société canadienne*, produit nº 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

ARRIAGADA, P., T. HAHMANN et V. O'DONNELL. 2020. « Les Autochtones vivant en milieu urbain : Vulnérabilités aux répercussions socioéconomiques de la COVID-19 ».

BLEAKNEY, A., H. MASOUD et H. ROBERTSON. 2020. « Les répercussions de la COVID-19 sur le marché du travail des Autochtones : mars à août 2020 », produit nº 45-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.

BOUGIE, E., K. KELLY-SCOTT et P. ARRIAGADA. 2013. « Expériences au chapitre de l'éducation et de l'emploi des Premières Nations vivant hors réserve, des Inuits et des Métis : certains résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012 », produit nº 89-653 X au catalogue de Statistique Canada, nº 001.

BOULET, V., et N. BADETS. 2017. « La maternité hâtive chez les femmes des Premières Nations vivant hors réserve, les Métisses et les Inuites », produit nº 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DU CANADA. 2015. « Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada ».

FRENETTE, M., K. FRANK et Z. Deng. 2020. « Pandémie de COVID-19 : La fermeture des écoles et la préparation des enfants à l'apprentissage en ligne », produit nº 45-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.

GARRIGUET, D. 2021. « Chapitre 1 : La santé des jeunes au Canada », *Portrait des jeunes au Canada : Rapport statistique*, produit nº 42-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.

HERRMAN, Saxena, et R. MOODIE. 2004. « Promoting Mental Health: Concepts, Emerging Evidence, Practice », Presses de l'Organisation mondiale de la Santé, Genève.

KIRMAYER, L. J., et coll. 2011. « Repenser la résilience d'une perspective autochtone », *La Revue canadienne de psychiatrie*, vol. 56, nº 2.

KUMAR, M., et M. TJEPKEMA. 2019. « Taux de suicide chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits (2011 à 2016) : résultats de la Cohorte santé et environnement du recensement canadien (CSERCan) de 2011 », produit nº 99-011-X au catalogue de Statistique Canada.

MORISSETTE, R. 2021. « Chapitre 2 : L'emploi des jeunes au Canada », *Portrait des jeunes au Canada : Rapport statistique*, produit nº 42-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.

MOYSER, M. 2017. « Les Autochtones vivant hors réserve et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2007 à 2015 », produit nº 71-588-X au catalogue de Statistique Canada.

NORRIS, M. J. 2007. « Langues autochtones au Canada : nouvelles tendances et perspectives sur l'acquisition d'une langue seconde », *Tendances sociales canadiennes*, nº 83, mai, produit nº 11-008-X au catalogue de Statistique Canada.

O'DONNELL, V., et P. ARRIAGADA. 2017. « Programme d'équivalence d'études secondaires ou de mise à niveau au sein de la population autochtone vivant hors réserve », *Regards sur la société canadienne*, produit nº 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

O'DONNELL, V., et T. ANDERSON. 2017. « Recensement en bref : Les langues autochtones des Premières nations, des Métis et des Inuits », produit nº 98-200-X2016022 au catalogue de Statistique Canada.

O'NEILL, L., T. FRASER, A. KITCHENHAM et V. MCDONALD. 2018. « Hidden burdens: A review of intergenerational, historical and complex trauma, implications for indigenous families », *Journal of Child & Adolescent Trauma*, vol. 11, nº 2, p. 173 à 186.

STATISTIQUE CANADA. 2017. « La scolarité au Canada : faits saillants du Recensement de 2016 », *Le Quotidien*, 29 novembre 2017.

STATISTIQUE CANADA. 2019. « Accès à Internet : technologie, disponibilité du service et coût », *Le Quotidien*, 25 février 2019.

STATISTIQUE CANADA. 2020. « Premières Nations, Métis, Inuits et la COVID-19 : Caractéristiques sociales et de la santé », *Le Quotidien*, 17 avril 2020.

STATISTIQUE CANADA. 2021. « Projections des populations et des ménages autochtones au Canada, 2016 à 2041 : aperçu des sources de données, méthodes, hypothèses et scénarios », produit no 17-20-0001 au catalogue.

WALLACE, S. 2014. « Santé des Inuits : certains résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012 », produit nº 89-653-X au catalogue de Statistique, nº 003.